Réf. Farde e-Assemblées : 2221889

N° OJ : **30**

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2019

Objet : Asbl Entreprendre.Brucity.- Subsides 2019.- Convention.

Le Conseil communal,

Considérant que l'asbl Entreprendre.Brucity est un organe technique, constitué en cellule d'appui aux côtés de l'administration des Affaires Economiques et des associations de commerçants et d'entreprises, et a pour objet social notamment de contribuer activement au développement, à la mise en valeur et au rayonnement des entreprises et des commerces sous toutes leurs formes, tant fixes qu'ambulants, sur le territoire de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville de Bruxelles a prévu en budget ordinaire de 2019 un subside nominatif au bénéfice de l'asbl d'un montant de 1.052.000,00 EUR pour couvrir les frais de fonctionnement;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : la convention pour l'octroi d'un subside pour l'exercice 2019 entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Entreprendre.Brucity ayant pour but de fixer le mode d'utilisation du subside octroyé par la Ville est adoptée.

Annexes :

Convention Entreprendre.Brucity FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)